



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT AU DROIT DES TRAVAUX DANS LA
RUE YOURI GAGARINE**

Arrêté de police N° 71/2021 (ST) du 05 Octobre 2021

*Le Maire de la commune de GUESNAIN,
Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le code de la route,*

*Vu la demande écrite formulée par le Centre d'Exploitation Sud
Noréade,*

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à
assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste dans la rue Youri
Gagarine dans le cadre de la réparation du réseau d'eau potable.*

ARRETE

Article 1 *Des travaux de réparation du réseau d'eau potable seront réalisés à
partir du mardi 05 octobre 2021 et pour une durée de 10 jours dans la
rue Youri Gagarine face au N°39.*

Article 2 *Pendant toute la durée des travaux la circulation sera perturbée et le
stationnement interdit dans l'emprise des travaux et suivant l'avancée
des travaux.*

Article 3 *Le Centre d'Exploitation Sud Noréade exécutera les travaux et se
chargera de la mise en place de la signalisation réglementaire.*

Article 4 *Le Centre d'Exploitation Sud Noréade dont le siège est situé 37 rue
d'Estiennes d'Orves TSA 72502 59146 Pecquencourt.
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de
DOUAI
Monsieur le Commissaire de Police de SIN LE NOBLE sont chargés
chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
Le 05 octobre 2021*

*Le Maire,
Maryline Lucas*





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération Entreprise Dénomination : NoréadeAdresse : Centre de PECQUENCOURT SUD 37 rue d'Estiennes d'Orves
TSA 72502 59146 PECQUENCOURT

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : Franck LECLERCQ Prénom contact : _____Téléphone : 03.27.99.80.20 Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : accueil-pecs@noreade.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : _____ Nom de la voie : _____

39 RUE YOURI GAGARINE 59287 GUESNAIN

Code postal : _____ Localité : _____

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : _____

2021-202977 - Branchement Eau - RéparationDate prévue de début des travaux : 04/10/2021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 10

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 10 Date de début de réglementation 04/10/2021Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement Basculement de circulation sur chaussée opposée

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue _____Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : 30 km/h
 Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Dénomination : _____
 Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
 Nom contact : _____ Prénom contact : _____
 Téléphone : _____ Indicatif pays : _____
 Fax : _____ Indicatif pays : _____
 Courriel : _____

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : _____

Fait à : _____ Le : 01/10/2021

Nom : GRUEZ Prénom : Michaël Qualité : Directeur de Centre

(DAC_P2_V5_v1.00)